



UNIVERSITE
GASTON BERGER

L'excellence au service du développement

UFR des Sciences Agronomiques, de l'Aquaculture
et des Technologies Alimentaire (S2ATA)

FN/rf

N° 000052 UGB/UFR.S2ATA

Saint-Louis, le 26 JAN. 2023

APPEL A CANDIDATURES

MASTER EN PREVENTION ET GESTION DES RISQUES LIES A LA SECURITE ALIMENTAIRE (PGRSA)

(Cours en Ligne)

L'UFR des Sciences Agronomiques, de l'Aquaculture et des Technologies Alimentaires (S2ATA) de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis lance un appel à candidatures pour le Master en Prévention et Gestion des Risques liés à la Sécurité Alimentaire (4 semestres).

1. Conditions d'admission

- ✓ Titulaire d'un diplôme de Licence ou d'un diplôme admis en équivalence dans les Sciences Agronomiques et Agroalimentaires.
- ✓ Titulaire d'un diplôme de Licence ou d'un diplôme admis en équivalence dans un domaine compatible avec celui du Master en Prévention et Gestion des Risques liés à la Sécurité Alimentaire ou tout autre diplôme admis en équivalence.

Les Professionnels travaillant dans le domaine des sciences agronomiques, de l'environnement, de la sécurité alimentaire ou domaines connexes peuvent être admis sous condition qu'ils remplissent les critères d'admission ci-dessus.

2. Dossier de Candidature

- Demande manuscrite adressée au Directeur de IUFIR S2ATA mentionnant la motivation du candidat ;
- Curriculum Vitae ;
- Copie légalisée de la Carte Nationale d'Identité ou du passeport ;
- Copies légalisées des diplômes et relevés de notes des 3 années de licence.
- Frais de dossiers : dix mille (10 000) francs CFA non remboursables à envoyer par orange money ou Wave (77 293 70 04).

Les dossiers complets de candidature doivent être déposés au Secrétariat de l'UFR des Sciences Agronomiques, de l'Aquaculture et des Technologies Alimentaires de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, à l'UGB 2, ou à l'Antenne de l'UGB à Dakar, Sacré Cœur Pyrotechnie, lot 137 ; (+221) 33 864 11 65, ou aux adresses suivantes: lamine.diop@ugb.edu.sn, cesar.bassene@ugb.edu.sn, ufrs2ata@ugb.edu.sn au plus tard le 27 février 2023.

3. Droits de scolarité

- ✓ Frais d'inscription administrative et pédagogique : cinquante mille (50000) francs CFA pour les étudiants sénégalais et les ressortissants de l'espace UEMOA ; Quatre cent mille (400 000) francs CFA pour les étudiants hors zone UEMOA et sans accord de coopération avec le Sénégal.
- ✓ Coût de la Formation : 2 000 000 francs CFA (1 000 000 par année) avec un versement mensuel de 100 000 FCFA.

NB : Pour les étudiants sélectionnés, il sera exigé les copies dures légalisées des diplômes et relevés de notes des 3 années de licence.

Seuls les étudiants en règle sont autorisés à passer les examens en fin de semestre.

